Image not found or type unknown

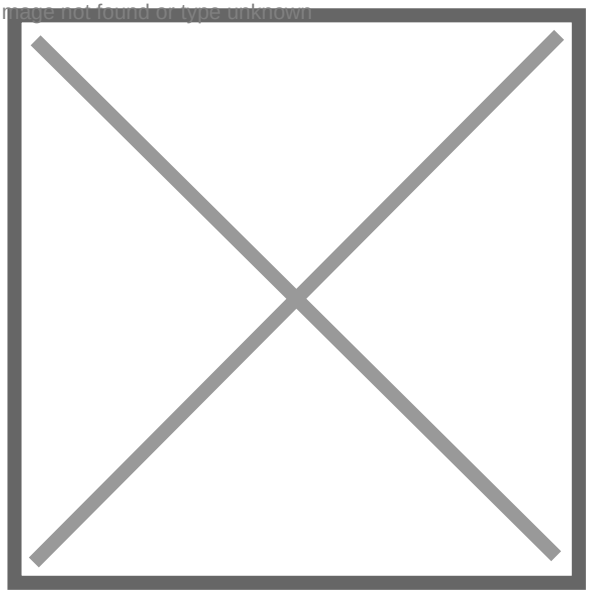

Blocage d'héritage par un des frères

Par **arlaud**, le **21/07/2008** à **16:22**

Nous sommes trois frères et venons d'hériter de notre père décédé il ya deux mois d'une maison de typa F5. Notre père à loué la maison à deux locataires diférents. Le premier occupe le F2 contigu au F3 occupé par le 2ème locataire. Le Notaire et l'agence immobilière nous ont conseillé de vendre l'ensemble. Notre frère ainé veut garde le F2. Le F3 est actuellemùnt invendable, les acheteurs potentiels voulant acheter l'ensemble. Notre frère ainé s'oppose à la vent de l'ensemble, mais il ne fait aucune proposition et bloque la vente. Que pouvons-nous faire sur le plan juridique. Merci

Par **Visiteur**, le **28/07/2008** à **00:11**

Bonsoir,
Sur le plan juridique, il faut saisir votre avocat pour une licitation judiciaire, c'est en général la solution en cas de désaccord pour sortir d'une indivision dans laquelle on ne veut pas rester.

Très cordialement

Par **arlaud**, le **28/07/2008** à **10:14**

bonjour, je vous remercie. salutations JP ARLAUD

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés